

Cécile Van de Velde, « La famille, une valeur refuge ? », *Le Monde*, 11 mars 2009.

La famille, une valeur refuge ?

Paradoxalement, l'autonomie des jeunes en France dépend encore étroitement du soutien de leurs parents. La question de l'indépendance est une des tensions qui traversent la jeunesse française au regard de ses voisins européens : la volonté d'autonomie est précoce mais l'autofinancement tardif ; l'investissement dans les études reste massif sans pour autant garantir un emploi ; l'intériorisation d'un modèle méritocratique se heurte au sentiment de perspectives moins favorables que celles de leurs aînés. La dégradation de la situation économique risque d'aiguiser ces tensions, et de « latiniser » malgré eux les parcours des jeunes Français, en induisant un maintien prolongé sous dépendance parentale, qu'elle soit résidentielle ou financière, à l'image des jeunes Méditerranéens dont l'âge médian au départ de chez les parents est proche de 28 ans. En France, les débuts et les fins de carrière sont particulièrement sensibles aux effets de conjoncture, et la récession pourrait s'y traduire par un assombrissement brutal des perspectives des jeunes entrants. Face aux incertitudes du marché et à la réduction des marges de manoeuvre de l'Etat, la famille -si celle-ci en a la possibilité- pourrait émerger comme nécessaire palliatif à une paupérisation annoncée.

Aider les parents qui aident leurs enfants : jusqu'ici, telle était la philosophie de redistribution publique auprès des jeunes adultes -allocations familiales, allègements d'impôts-, les aides directes ne commençant qu'à 25 ans, sauf l'aide au logement. Le contexte de récession nous invite à repenser ces arbitrages entre les âges. L'adhésion des jeunes générations à notre projet social nécessite une juste reconnaissance de leurs difficultés d'intégration et d'accès à l'autonomie. Miser sur les transferts familiaux descendants risque d'accentuer les effets d'épargne ; une intervention directe -qu'elle prenne la forme de prêts garantis, d'allocations, ou d'aides au cumul emploi-études- constituerait au contraire une mesure contractuelle efficace. Elle rapprocherait sur ce point la France des pays scandinaves, qui ont opté pour une politique d'aide au financement des études sans limite d'âge, garantissant non seulement une indépendance précoce mais aussi un retour tardif à la formation. Plus encore, elle porterait une déclaration d'égards à des classes d'âge qui, en France comme dans d'autres pays d'Europe du sud, risquent de se trouver particulièrement pénalisées.

Cécile Van de Velde, maître de conférences à l'EHESS, auteur de « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe », PUF, 2008.